Écrit par Ministère de la santé
Jeudi, 08 Octobre 2015 15:28 -

Afin de mettre un terme aux départs de personnes handicapées françaises vers la Belgique, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, ont décidé de dédier 15 millions d'euros pour offrir à chacune et à chacun une solution adaptée à ses besoins et ses attentes près de chez lui.

La Belgique a toujours été un territoire d'accueil privilégié pour les personnes handicapées françaises : un peu plus de 1 500 enfants et 4 500 adultes handicapés sont accueillis aujourd'hui dans un établissement médico-social belge. Ces départs s'expliquent, en partie, par le manque de solutions suffisamment adaptées en France, notamment pour les situations complexes de handicap.

Pour mettre un terme à ces départs, source de douleur et d'éloignement pour les familles, Marisol TOURAINE et Ségolène NEUVILLE ont donc décidé de développer significativement les solutions à proximité de leur domicile. Trois solutions sont privilégiées :

- *Des interventions directes de professionnels spécialisés au domicile ;*
- *Des renforts de personnels dans les établissements médico-sociaux de proximité ;*
- *Des créations de place sur mesure dans établissements et services médico-sociaux.*

Ces solutions pourront être mises en œuvre grâce à une mesure introduite dans le projet de loi de modernisation de notre système de santé, qui permet aux personnes handicapées et à leur famille de construire, en lien avec les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), un plan d'accompagnement global spécifique en cas de risque de rupture de parcours. Avant même l'adoption de la loi, ce dispositif sera expérimenté dans 22 départements volontaires.

Une enveloppe de 15 millions d'euros sera dédiée à ces solutions, en complément des crédits prévus par ailleurs pour créer des places.

Marisol TOURAINE déclare : « *Ces 15 millions d'euros supplémentaires permettront de trouver des solutions concrètes, adaptées et, surtout, de proximité, à nos concitoyens en situation de handicap. C'est un engagement que l'Etat français se devait d'honorer, pour mettre un terme aux situations douloureuses que vivent aujourd'hui de trop nombreuses familles.*
»

Ségolène NEUVILLE ajoute : « *Les conditions sont réunies pour que les personnes handicapées puissent avoir des solutions qui leur conviennent près de chez eux. Avec Marisol TOURAINE, nous avons tenu nos engagements envers les familles. Nous veillerons par ailleurs à la bonne mise en œuvre de l'accord franco-wallon. »*